



Changement climatique : s'adapter et protéger tout en modifiant nos pratiques, pour un territoire résilient face à la plus grande menace que doit affronter l'humanité.

Solidaire : un territoire qui n'oublie ni ne laisse personne sur le côté dans sa transition écologique.

Entreprendre : avec les entreprises et agriculteurs impliqués dans la transition écologique.

Démocratie locale : s'engager pour construire un territoire qui nous ressemble avec les citoyens motivés par la vie de leur territoire.

EURE&LOIR 2036

Eure&Loir 2036, un territoire pleinement engagé dans la transition écologique

Comme chacun peut le constater **le dérèglement climatique impacte notre vie quotidienne**. Réchauffement, sécheresse, inondation, tempête de type tropicale tout s'accélère au-delà de ce que nous avons connu dans le passé. Le déni, réaction de beaucoup de politiques et d'une minorité de citoyens, n'est pas une option face à ce défi.

L'Eure et Loir n'est pas à l'abri, les sécheresses et inondations récurrentes (notamment novembre 2024), les feux de plus en plus impressionnants, les zones urbaines surchauffées par la minéralisation des centres-villes et la disparition des arbres qui y maintenaient des îlots de fraîcheur.

Regarder en face, les conséquences de nos modes de vies et choix de sociétés, et modifier nos pratiques tant individuelles que collectives, est le seul chemin possible pour avoir une chance d'atténuer les effets des mauvaises décisions passées, et prendre les bonnes pour garder un avenir viable pour nous et nos enfants.

Nous pouvons agir pour éviter de passer le seuil de l'irréversibilité de la crise écologique, celui du déclin de notre civilisation. Agir dans nos territoires pour **atténuer** les effets du dérèglement et **protéger** nos concitoyens ; mettre en œuvre **des solutions durables** et applicables dès maintenant pour redresser la situation ; arrêter les politiques folles du XX^e siècle pour affronter la réalité du XXI^e.

Nous proposons à celles et ceux qui pensent que nous devons agir, de réfléchir ensemble pour bâtir une stratégie Eure&Loir 2036 pour nos territoires euréliens, déclinable en un ensemble de propositions tant pour le département que pour les communes (et Communautés de Communes) autour de 4 piliers :

- **En Eure-et-Loir, une transition écologique rapide pour s'adapter et protéger du dérèglement climatique**
- **En Eure-et-Loir, une économie leader dans la transition écologique**
- **En Eure-et-Loir, solidarité et le lien avec tous les habitants, toutes les générations, dans leur diversité**
- **En Eure-et-Loir, une démocratie renouvelée**

Et pour terminer quelques pistes pour développer les énergies renouvelables en Eure et Loir.



En un clin d'œil : synthèse des 4 piliers d'Eure&Loir 2036

En Eure-et-Loir, une transition écologique rapide pour s'adapter et protéger du dérèglement climatique

- Bâtir la mobilité du XXI^e siècle pour les habitants et les marchandises.
- Rénover les habitations pour qu'elles soient moins énergivores et que les nouvelles constructions soient à énergie positive, tout en respectant le zéro artificialisation des sols, en moyenne territoriale.
- Définir les zones de danger face au dérèglement climatique (inondations, méga feux...) et adapter les PLUi (Plan Locaux d'Urbanismes Intercommunaux) et le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).
- Repenser l'organisation des zones agricoles (plantation de haies, biodiversité...) pour protéger la qualité de l'eau (nappes phréatiques, rivières), de l'air.
- Rénover les zones industrielles (densification, suppression des friches...) et y faciliter l'économie circulaire.
- Arrêter l'expansion des zones logistiques au service de l'Ile de France.

En Eure-et-Loir, une économie leader dans la transition écologique

- Garantir des ressources pour un aménagement du territoire et un développement économique adaptés au changement climatique.
- Être un territoire le plus autonome possible en énergie en développant les énergies renouvelables (photovoltaïque et géothermie en priorité) et en l'économisant.
- Devenir le leader de l'agriculture saine en mettre en place une offre de formation complète agricole et agroalimentaire d'excellence, permettant la transition agricole vers le bio et un territoire zéro phyto et assurant sa sécurité alimentaire.
- Soutenir les entreprises de la transition écologique (foncier, infrastructures...) et celles qui s'y engagent, mettre en place les formations nécessaires pour que chaque eurélien puisse avoir, à terme, un emploi en Eure et Loir.

En Eure-et-Loir, solidarité et le lien avec tous les habitants, toutes les générations, dans leur diversité

- Avec l'État et les acteurs de la santé, se mobiliser pour offrir un accès à la santé pour tous, dans tous les territoires (maisons de santé, transports adaptés...).
- Faciliter des parcours de vie autonomes pour nos aînés et ceux frappés par les accidents de la vie.
- Soutenir les initiatives permettant des liens sociaux : Tiers lieux, café associatif, ressourceries...
- Œuvrer à l'épanouissement de tous par les loisirs, le sport et la culture.
- Valoriser notre patrimoine bâti ou vivant, petit ou grand.

En Eure-et-Loir, une démocratie renouvelée

- Favoriser la participation des citoyens à la vie des institutions (Communes, Communauté de Communes, Département), notamment dans les commissions thématiques et les syndicats intercommunaux.
- Aider les médias locaux pour qu'ils puissent vivre économiquement et faciliter la circulation de l'information.
- Diminuer le mille-feuille administratif, un Canton = une Communauté de Communes, le Conseil Départemental = l'assemblée des Communautés de Communes (ce qui peut impliquer des rattachements de communes).
- Élire les responsables des Communautés de Communes au scrutin direct, les deux premiers élus (parité) étant aussi élus au Conseil Départemental

NB : Certaines propositions, comme les deux dernières, dépendent d'une évolution de la loi et d'une modification des compétences entre les acteurs, nous demanderons à nos élus nationaux d'agir en ce sens.

Axes de travail et premières propositions

Nous ne partons pas de rien. Beaucoup d'associations, d'élus de communes sont entrées dans la transition écologique, parfois sans le vouloir (la diminution de l'éclairage nocturne des communes par exemple, où la volonté se servir des produits locaux dans les cantines scolaires...).

La plupart des problèmes responsables du dérèglement climatique ont été identifiés (notamment par le GIEC tant au niveau national qu'international avec les COP de l'ONU) et les solutions existent. Il ne reste plus qu'à les mettre en œuvre avec tous ceux et celles qui sont conscients, comme la très grande majorité de nos concitoyens, qu'il est temps d'agir. Agissons ensemble sur nos territoires et engageons la transition.

Les premières propositions déclinent les 4 piliers de la transition en Eure et Loir. Elles sont à compléter, modifier, améliorer...

Agissons pour éviter ça



En Eure-et-Loir, une transition écologique rapide pour s'adapter et protéger du dérèglement climatique

L'objectif est de protéger la population et les biens en anticipant les conséquences du dérèglement climatique lié à l'action humaine. Quelques grands axes sont identifiés pour l'Eure et Loir :

- Protéger la population des inondations en adaptant la politique de prévention des risques
- Protéger la population des vagues de chaleur
- Maintenir la possibilité pour chacun de s'assurer contre les risques naturels en modernisant notre système assurantiel
- Repenser l'organisation territoriale, dans le respect de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette des sols) en Eure et Loir
- Bâtir la mobilité du XXI^e siècle pour les habitants et les marchandises.

Protéger la population des inondations en adaptant la politique de prévention des risques

Contexte

L'objectif est de mettre à jour la politique de prévention des risques d'inondation, que ce soit par ruissellement ou par débordement de cours d'eau, afin de prendre en compte la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC *selon la stratégie nationale PNACC – Plan d'Adaptation Au Changement Climatique de l'État, version 2025*). Les différentes inondations en 2024 ont démontré que nul riverain n'est à l'abri.

Actions

- **Renforcer l'accompagnement des collectivités** pour une mise en œuvre de leur compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (compétence GEMAPI) prenant en compte l'adaptation au changement climatique.
- **Étendre le service Vigicrues** pour couvrir totalement le territoire eurélien à l'horizon 2030 en se coordonnant avec les autres départements avec lesquels on partage les cours d'eau (Yvelines, Eure...).
- **Adapter les référentiels de la prévention des risques naturels** à l'augmentation prévisible des inondations par débordement de cours d'eau, à l'évolution des inondations par ruissellement résultant de pluies intenses selon la TRACC.
- **Doter les SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)** des moyens nécessaires pour faire face aux interventions liées au changement climatique (risques incendie et inondations).
- **Planter des haies et des bocages** le long des routes et chemins, en protection des habitations, en quadrillant les champs trop étendus. En plus de la protection face aux ruissellements et inondations, ces plantations améliorent la biodiversité et la qualité des paysages.

Indicateurs de succès

- Nombre de personnes/biens exposés aux risques d'inondation.
- Nombre de personnes en zones inondables couverts par la vigilance aux crues.
- Nombre de km de haies plantées.

Renforcer le fonds Barnier pour accélérer les démarches de prévention des territoires et mieux protéger la population

Contexte

Le changement climatique impose d'intensifier nos démarches de prévention des risques naturels. La prévention a fait ses preuves : 1 euro investi par le fonds Barnier (créé en 1995) permet d'éviter 8 euros de dommages. Ce fonds

peut être accompagné par des mesures de prévention des collectivités et pour mieux protéger la population face à l'intensification des événements climatiques, notamment les inondations.

Actions

- **Renforcer les moyens alloués au fonds Barnier** pour multiplier et accélérer les projets de prévention. Le fonds Barnier est doté de 300 millions d'euros, il faut envisager un complément eurélien qui permettrait d'abonder les dossiers locaux.
- **Accompagnement des collectivités** pour l'analyse des zones les plus exposées et la définition des solutions à déployer : consolider ou recalibrer les ouvrages, ou faire évoluer l'aménagement des territoires exposés.

Indicateurs de succès

- Nombre de personnes/biens exposés aux risques d'inondation.
- Nombre de projets de prévention financés par le fonds Barnier abondés en Eure et Loir.

Protéger la population en adaptant les documents d'Urbanismes

Les PLUi (Plan Locaux d'Urbanismes Intercommunaux) et SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) doivent intégrer les conséquences du changement climatique : plan des risques inondation ou d'épuisement des nappes phréatiques, équipement énergétique suffisant pour les nouvelles constructions, sécurité alimentaire...

En particulier il faut responsabiliser les propriétaires des berges des rivières sur leur entretien, quitte à leur proposer que la collectivité concernée rachète une bande de 2 m pour faciliter l'entretien.

Protéger la population des vagues de chaleur

Contexte

Avec l'augmentation des vagues de chaleur, il est crucial d'adapter les logements, les locaux d'entreprises (et les conditions de travail) et les villes pour protéger les habitants.

Actions

- **Déployer à grande échelle les technologies de froid renouvelable** pour améliorer le confort thermique des logements (éventuellement réversible avec la production de chaleur).
- **Adapter les conditions de travail au changement climatique** en renforçant les obligations de prévention des employeurs.
- **Déminéraliser les villes** et multiplier les espaces naturels de proximité en sauvant les arbres, îlots de fraîcheur naturels.

Indicateurs de succès

- Nombre de logements et locaux équipés de technologies de froid renouvelable (ou réversible).
- Nombre d'entreprises ayant mis en place des mesures de prévention contre la chaleur.
- Nombre d'îlots de fraîcheur créés.

Maintenir la possibilité pour chacun de s'assurer contre les risques naturels en modernisant notre système assurantiel

Contexte

L'objectif est de préserver une mutualisation large des risques climatiques avec une offre assurantielle abordable et disponible sur le territoire, y compris dans les zones marquées par une sinistralité en augmentation du fait du changement climatique, tant pour les particuliers que pour les collectivités. Il s'agit d'accompagner les mesures du PNACC en étant pro-actif sur cette thématique qui peut pourrir la vie de nos concitoyens.

Actions

- **Créer un observatoire de l'assurance des catastrophes naturelles** pour objectiver le phénomène de démutualisation et informer les pouvoirs publics sur les évolutions de l'offre assurantielle.
- **Préserver la mutualisation large des risques climatiques** avec une offre assurantielle abordable et disponible sur le territoire.
- **Renforcer les efforts de prévention et la sensibilisation** à l'adaptation aux risques naturels du grand public et de tous les acteurs en impliquant étroitement les acteurs de l'assurance.

Indicateurs de succès

- Nombre de collectivités non assurées, ou ayant des propositions prohibitives, en Eure et Loir.
- Nombre de particuliers non assurés, ou ayant des propositions prohibitives, en Eure et Loir.
- Nombre d'actions de sensibilisation déployées sur les territoires.

Repenser l'organisation territoriale, dans le respect de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette des sols) en Eure et Loir

Contexte

La loi "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN) vise à limiter l'extension des zones urbanisées pour préserver les espaces naturels et agricoles. Elle subit des attaques des lobbys destructeur de l'environnement et de leurs relais politiques (LR, RN, une partie des centristes) souvent avec le silence complice des élus d'opposition.

Elle est indispensable pour répondre aux défis du changement climatique, toutefois il est souhaitable de moduler son application en fonction des territoires, pour prendre en compte les spécificités locales, notamment la distinction entre zones rurales et urbaines.

ZAN dans les zones Rurales : Simplicité et Préservation

Objectif : Préserver les espaces naturels et agricoles tout en permettant un développement rural maîtrisé.

Actions

- **Simplification des Procédures :** Mettre en place des procédures administratives simplifiées pour les projets de construction ou d'aménagement qui respectent les principes de la loi ZAN. Cela inclut des démarches accélérées pour les projets de rénovation ou de réhabilitation de bâtiments existants.
- **Encouragement à la Réhabilitation :** Promouvoir la réhabilitation des bâtiments existants plutôt que la construction de nouveaux bâtiments. Cela peut inclure des incitations financières pour les projets de rénovation énergétique.
- **Préservation des Terres Agricoles :** Renforcer les mesures de protection des terres agricoles en limitant strictement les possibilités de conversion en zones constructibles.

Indicateurs de succès

- Nombre de projets de réhabilitation soutenus.
- Surface de terres agricoles préservées.
- Surface artificialisée.

ZAN en Zones Urbaines : Désartificialisation et Réaménagement

Objectif : Réduire l'empreinte urbaine en désartificialisant les espaces avant de permettre de nouvelles constructions.

Actions

- **Désartificialisation des Espaces Urbains** : Mettre en œuvre des projets de désartificialisation des espaces urbains, en transformant les zones bétonnées en espaces verts ou en zones perméables. Cela peut inclure la création de parcs, de jardins communautaires, et de zones de biodiversité urbaine.
- **Réaménagement des Friches Industrielles** : Encourager le réaménagement des friches industrielles (plus de 250 en Eure et Loir) et commerciales en espaces résidentiels ou mixtes, en intégrant des solutions de désartificialisation et/ou de renaturation. En cas de refus des propriétaires des friches, nationalisation des terrains au profit des communes.
- **Promotion de l'Urbanisme Vert** : Intégrer des solutions fondées sur la nature dans les projets urbains, telles que les toitures végétalisées, les murs végétaux, et les espaces verts urbains.

Indicateurs de succès

- Surface désartificialisée dans les zones urbaines.
- Nombre de projets de réaménagement de friches industrielles.

ZAN, Gouvernance et Participation Citoyenne

Objectif : Assurer une mise en œuvre équilibrée et adaptée aux besoins locaux grâce à une gouvernance participative.

Actions

- **Consultation Publique** : Organiser des consultations publiques pour recueillir les avis des citoyens sur les projets d'aménagement et de désartificialisation.
- **Comités de Suivi Locaux** : Créer des comités de suivi locaux composés de représentants des collectivités, des associations, et des citoyens pour superviser la mise en œuvre de la loi ZAN.

Indicateurs de succès

- Nombre de consultations publiques organisées.
- Taux de participation citoyenne aux comités de suivi.

ZAN et grandes infrastructures

Objectif : Éviter de consommer des hectares pour des projets inutiles

Actions

- **Abandonner le projet A154** et réattribuer aux communes rurales la moitié de la surface des sols consommés (soit 300 hectares).
- Réexaminer tous les projets logistiques dans le 28.

Conclusion sur la partie ZAN

Ces politiques proposées visent à adapter l'application de la loi ZAN en fonction des spécificités des territoires, en mettant l'accent sur la simplicité et la préservation dans les zones rurales, et sur la désartificialisation et le réaménagement dans les zones urbaines. Une gouvernance participative est essentielle pour assurer une mise en œuvre équilibrée et adaptée aux besoins locaux.



Bâtir la mobilité du XXI^e siècle pour les habitants et les marchandises.

Contexte

Dans un monde où les défis climatiques et environnementaux sont de plus en plus pressants, il est crucial de repenser nos modes de transport pour réduire notre empreinte carbone et favoriser une mobilité durable. Cette proposition vise à transformer les infrastructures de transport pour les habitants et les marchandises, en mettant l'accent sur des solutions écologiques et efficaces applicables en Eure et Loir qui n'a pas vocation à devenir l'entrepôt Sud Ouest de l'Île de France.

Actions

1. Promotion des mobilités douces et respectueuses du climat :

- Développer les infrastructures pour les vélos, les trains, et l'autopartage.
- Encourager la transition de la logistique vers des véhicules électriques pour réduire les émissions de CO₂.

2. Création de réseaux cyclables sécurisés :

- Relier chaque commune à ses voisines par des pistes cyclables sécurisées pour favoriser les déplacements à vélo.

3. Réactivation des voies ferrées structurantes :

- Remettre en service les voies ferrées entre Orléans, Chartres, Dreux, et Rouen (au lieu de l'A154).
- Améliorer la coordination entre la SNCF et la RATP pour faciliter les déplacements des navetteurs.

4. Moratoire sur les nouvelles infrastructures routières et d'entrepôts :

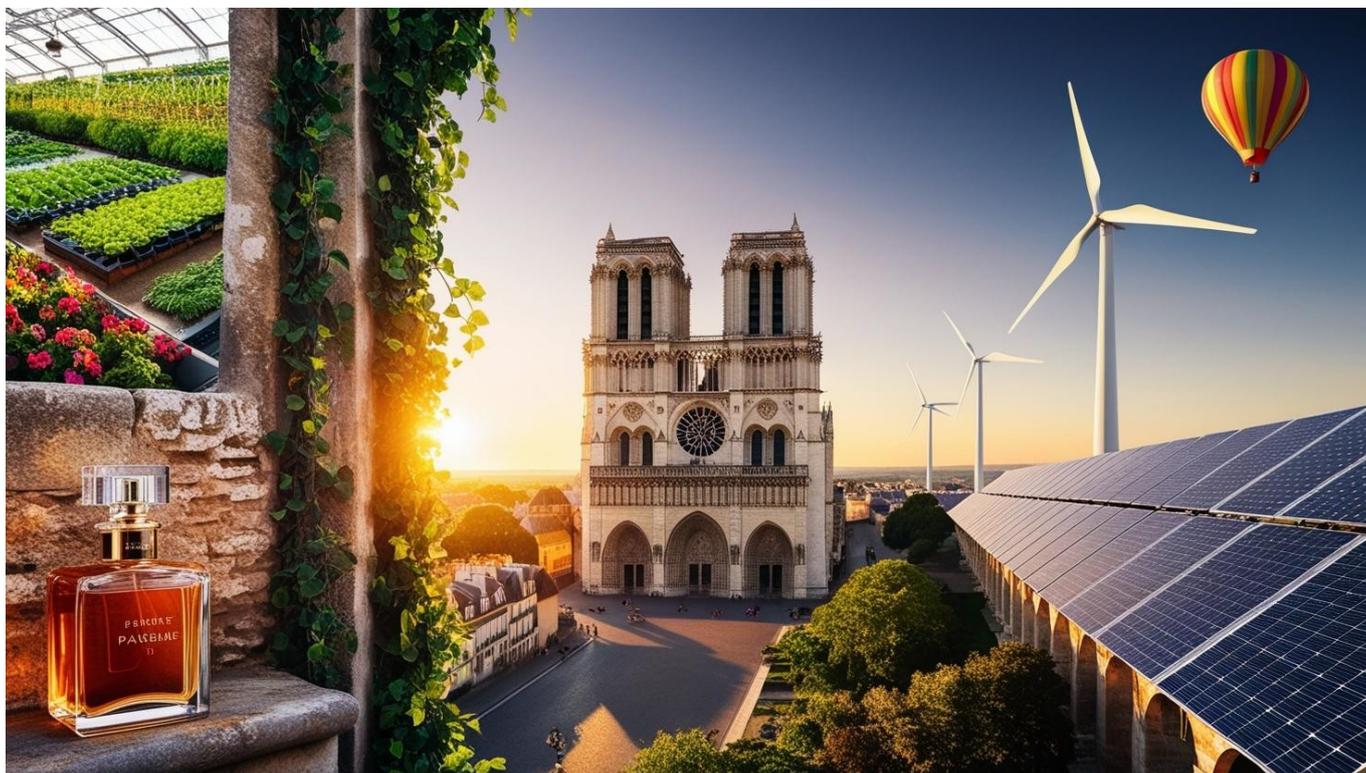
- Arrêter la construction de nouvelles routes et autoroutes qui consomment des terres agricoles et naturelles.
- Interdire la construction d'entrepôts sans valeur ajoutée économique ou sociale, comme ceux d'Amazon à Illiers-Combray ou de Lidl à Ablis.

5. Plan de transport des marchandises en Eure et Loir

- Définir les axes de transit et les horaires autorisés pour permettre des période de tranquillité.
- Mettre en place des hubs de déchargement pour les agglomérations, la livraison finale se faisant en véhicules électrique.

Indicateurs de succès

- **Réduction des émissions de CO2** liées aux transports dans le département.
- **Augmentation du nombre de déplacements à vélo** et en transports en commun.
- **Amélioration de la satisfaction des usagers** concernant les services de transport public.
- **Préservation des terres agricoles et naturelles** grâce à l'arrêt des constructions d'infrastructures routières.
- **Renforcement de la coordination** entre les différents acteurs du transport (SNCF, RATP, collectivités locales).



En Eure-et-Loir : une économie leader, dans la transition écologique

Contexte

Face aux défis climatiques et environnementaux, il est essentiel de repenser l'aménagement du territoire pour garantir un développement durable et respectueux de l'environnement à l'économie. Cette proposition vise à structurer des actions concrètes pour atteindre cet objectif, tout en favorisant l'autonomie énergétique, la transition écologique et numérique, et la sécurité alimentaire.

L'Eure et Loir dispose de nombreux atouts, dont sa proximité avec le grand marché francilien, des entreprises innovantes (Cosmetic Valley...) et une agriculture développée mais trop polluante.

Actions

1. Planification de l'aménagement durable

- **Garantir les ressources nécessaires** (énergie, formation, foncier) pour un développement équilibré des divers territoires (dont le Sud de l'Eure et Loir sous équipé), adapté aux enjeux climatiques et respectueux des paysages et du vivant.
- **Garantir, dans le cadre de la modulation de la loi ZAN en Eure et Loir**, le foncier adapté à l'économie dans la transition écologique.

2. Développement des énergies renouvelables (ENR)

- **Prioriser le photovoltaïque et la géothermie** pour atteindre une autonomie énergétique maximale. Le gisement géothermique du département est très important et totalement sous-développé.
- **Promouvoir la connaissance des solutions ENR** auprès des secteurs d'activité et des particuliers.
- **Accompagner les entreprises et particuliers** dans l'adoption de ces solutions.

3. Soutien aux entreprises pour la transition écologique et numérique

- **Créer un cluster dédié** aux entreprises engagées dans la transition écologique.

- **Mettre en place des formations** pour favoriser l'emploi dans ce secteur en Eure-et-Loir.
- **Accompagner les entreprises dans le monde numérique**, notamment la cybersécurité et l'Intelligence Artificielle (IA).
- **Faciliter l'économie circulaire et les Tiers Lieux.**

4. Offre de formation agricole et agroalimentaire

- **Faciliter la transition vers l'agriculture biologique** et un territoire zéro phyto.
- **Respecter la biodiversité** et limiter l'usage des produits phytosanitaires, sauf en cas d'urgence.
- **Encourager les formations continues et initiales** pour soutenir cette mutation.

5. Promotion de l'achat local

- **Intégrer une clause sur la distance parcourue par les produits** dans les marchés de restauration publique.
- **Faciliter l'implantation de maraîchers** pour répondre aux besoins locaux et exporter vers l'Île-de-France.

6. Assurer la sécurité alimentaire

- **Garantir l'accès à une alimentation de qualité** en toutes circonstances.
- **Anticiper les crises** en maximisant la production locale ou régionale.

7. Réanimation des centres-villes

- **Adapter les commerces et activités** pour les rendre attractifs.
- **Créer des lieux de promenade agréables et équipés d'îlots de fraîcheur.**
- **Interdire les nouvelles zones commerciales** pour préserver les centres-villes existants.

Indicateurs de succès

- **Augmentation de la part des énergies renouvelables** dans la consommation énergétique locale.
- **Création d'emplois** dans le secteur de la transition écologique et les autres secteurs.
- **Augmentation du nombre d'exploitations agricoles biologiques** (incluant les reconversions)
- **Réduction de l'empreinte carbone** liée à l'achat de produits locaux.
- **Amélioration de la qualité de vie** dans les centres-villes.



En Eure-et-Loir, solidarité et culture pour le lien entre habitants dans leur diversité

Contexte

Pour garantir le bien-être et l'épanouissement de tous les habitants, il est essentiel de mettre en place des initiatives qui favorisent l'accès à la santé, soutiennent l'autonomie des parcours de vie, valorisent le patrimoine local, dans tous les territoires euréliens. Ces propositions visent à structurer des actions concrètes pour atteindre ces objectifs.

Actions

1. Accès à la santé pour tous :

- **Élaborer un Plan directeur de la santé** en Eure-et-Loir pour structurer les services de santé.
- **Lutter contre les déserts médicaux, en planifiant l'implantation de maisons de santé**, de réseaux de maintien à domicile, et de transports à la demande vers les lieux de santé.
- **Soutenir la télémédecine** dans les lieux de santé, comme les pharmacies et cabinets d'infirmiers.

2. Faciliter des parcours de vie autonomes :

- **Encourager le maintien à domicile** pour les aînés et les personnes touchées par des accidents de la vie.
- **Assurer des EHPAD humains et régulièrement contrôlés** pour garantir des conditions de vie dignes.

3. Soutenir les initiatives de lien social :

- **Promouvoir les tiers lieux, cafés associatifs, ressourceries, dépôt-vente, et repart-café** pour favoriser les interactions sociales et des modes de consommation alternatifs.

4. **Cœuvrer à l'épanouissement de tous :**

- **Développer les loisirs, le sport, la musique, et les arts** pour rendre la culture accessible à tous.

5. **Valoriser le patrimoine bâti et vivant :**

- **Mettre en valeur le petit patrimoine** comme les lavoirs et moulins.
- **Soutenir les troupes et entreprises du patrimoine vivant** ainsi que les animations culturelles.
- **Communiquer sur le maillage des sites patrimoniaux** et améliorer les circuits de pistes cyclables et de randonnées.

6. **Valoriser le patrimoine gastronomique et les terroirs locaux :**

- **Encourager la commande publique pour la restauration collective** et sensibiliser les scolaires à la gastronomie locale.

Indicateurs de succès

- **Amélioration de l'accès aux soins** et réduction des inégalités en matière de santé.
- **Augmentation du nombre de personnes maintenues à domicile** et amélioration des conditions de vie en EHPAD.
- **Création de nouveaux lieux de lien social** et augmentation de la participation communautaire.
- **Augmentation de la participation aux activités culturelles et sportives.**
- **Valorisation accrue du patrimoine local** et augmentation du tourisme local.
- **Promotion de la gastronomie locale** dans les établissements publics et auprès des jeunes.

Renforcer la démocratie participative en Eure-et-Loir

Contexte

Pour renforcer la démocratie locale et encourager la participation citoyenne, il est essentiel de mettre en place des structures et des initiatives qui favorisent l'engagement de tous les habitants, jeunes et moins jeunes. Cette proposition vise à structurer des actions concrètes pour atteindre cet objectif, tout en simplifiant le fonctionnement des institutions locales. Elle vise à créer un environnement démocratique plus participatif et transparent, où chaque habitant peut s'engager et contribuer au développement de son territoire.

Actions

1. Participation citoyenne

- **Encourager l'engagement des citoyens** dans les institutions locales (communes, communautés de communes, département) et dans les commissions internes et syndicats intercommunaux.
- **Créer des groupes projets thématiques** pilotés par des élus pour impliquer les citoyens dans des initiatives spécifiques.

2. Conseils Municipaux des Jeunes

- **Éduquer à la citoyenneté** et solliciter l'avis des jeunes sur les sujets qui les concernent.
- **Réaliser des projets** pour préparer les jeunes à la participation citoyenne dans les municipalités.

3. Conseils Municipaux d'Anciens

- **Bénéficier de l'expérience et de la transmission des savoirs** des anciens pour enrichir les décisions locales.

4. Soutien aux médias locaux

- **Aider les médias locaux** à vivre économiquement pour faciliter la circulation de l'information.
- **Assurer une source d'information indépendante** respectant la déontologie journalistique.

5. Simplification du mille-feuille territorial

- **Aligner les cantons et les intercommunalités** pour une meilleure cohérence administrative.
- **Transformer le Conseil Départemental** en assemblée des intercommunalités.

6. Démocratisation des collectivités locales

- **Élire les élus communautaires** sur des listes intercommunales dissociées des municipales.
- **Élire les premiers de liste** au Conseil Départemental en fonction du poids démographique des intercommunalités.

Indicateurs de succès

- **Augmentation de la participation citoyenne** dans les institutions locales.
- **Réussite des projets menés par les Conseils Municipaux des Jeunes.**
- **Amélioration de la viabilité économique des médias locaux.**
- **Simplification administrative** et meilleure cohérence entre les différentes échelles territoriales.
- **Renforcement de la démocratie locale** grâce à des élections plus représentatives.
- **Amélioration des conditions de vie des animaux** et lutte efficace contre les trafics.
- **Création de logements adaptés** pour les jeunes et favorisant l'intergénérationnel.

Comment faciliter la montée en puissance des ENR en Eure et Loir ?

En Eure et Loir l'éolien rencontre des résistances et le potentiel solaire et géothermique n'est pas pleinement exploité, il est donc crucial de développer une stratégie énergétique diversifiée et adaptée aux spécificités locales. Voici quelques propositions :

1. Développement du Solaire Photovoltaïque

Actions

- **Ombrières Photovoltaïques** : Encourager l'installation d'ombrières solaires sur les parkings publics et privés. Cela peut être facilité par des subventions ou des incitations fiscales pour les propriétaires de parkings.
- **Toitures Photovoltaïques** : Promouvoir l'installation de panneaux solaires sur les toitures des bâtiments publics, des entreprises, et des habitations. Offrir des aides financières pour réduire les coûts initiaux.
- **Sensibilisation et Éducation** : Organiser des campagnes de sensibilisation pour informer les habitants des avantages économiques et environnementaux du solaire photovoltaïque.

Indicateurs de succès

- Nombre de parkings équipés d'ombrières solaires.
- Surface totale de toitures équipées de panneaux solaires.

2. Exploitation de la Géothermie

Actions

- **Études Géothermiques** : Réaliser des études pour identifier les zones à potentiel géothermique et évaluer la faisabilité technique et économique des projets.
- **Projets Pilotes** : Lancer des projets pilotes de géothermie pour démontrer la viabilité et les avantages de cette technologie. Cela peut inclure des installations dans des bâtiments publics ou des infrastructures communautaires.
- **Partenariats Public-Privé** : Encourager les partenariats entre les collectivités locales et les entreprises spécialisées dans la géothermie pour développer des projets à grande échelle.

Indicateurs de succès

- Nombre de projets géothermiques lancés.
- Capacité de production géothermique installée.

3. Optimisation de l'Efficacité Énergétique

Actions

- **Rénovation Énergétique des Bâtiments** : Mettre en place des programmes de rénovation énergétique pour les bâtiments résidentiels et publics afin de réduire la consommation d'énergie.
- **Systèmes de Gestion de l'Énergie** : Encourager l'installation de systèmes de gestion de l'énergie dans les bâtiments publics et privés pour optimiser la consommation d'énergie.

Indicateurs de succès

- Nombre de bâtiments rénovés pour améliorer l'efficacité énergétique.
- Réduction de la consommation énergétique dans les bâtiments publics.

4. Promotion des Énergies Renouvelables Locales

Actions

- **Biomasse** : Encourager l'utilisation de la biomasse locale pour la production d'énergie, notamment à partir de déchets agricoles et forestiers.
- **Micro-Hydroélectricité** : Exploiter le potentiel des petites rivières et cours d'eau pour des installations hydroélectriques de petite taille.

Indicateurs de succès

- Capacité de production d'énergie à partir de la biomasse.
- Nombre d'installations hydroélectriques de petite taille mises en service.

5. Engagement Communautaire et Participation Citoyenne

Actions

- **Coopératives Énergétiques** : Soutenir la création de coopératives énergétiques locales pour permettre aux citoyens de participer activement à la transition énergétique.
- **Ateliers et Formations** : Organiser des ateliers et des formations sur les technologies énergétiques renouvelables et l'efficacité énergétique pour les habitants.

Indicateurs de succès

- Nombre de coopératives énergétiques créées.
- Participation des citoyens aux initiatives énergétiques locales.

En mettant en œuvre ces propositions, le territoire pourra non seulement diversifier ses sources d'énergie, mais aussi impliquer activement la communauté dans la transition énergétique, tout en respectant les sensibilités locales concernant certaines technologies comme l'éolien.

Vous êtes libre de faire toutes les propositions que vous souhaitez, et d'exprimer toutes vos idées. Envoyer un mail à contact@ecologie28.fr



Annexes

La méthode de travail

Nous proposons à ceux qui se sentent concernés par le dérèglement climatique, aux citoyens, aux associations, et aux élus de participer à l'élaboration des actions, déclinées en action locale adaptée à chaque Commune et Communauté de Communes, et actions départementales. Il ne s'agit pas de faire un catalogue indigeste, mais de se concentrer sur les actions utiles et opérationnelles pour atteindre l'objectif d'une transition rapide dans nos territoires.

Nous élaborerons ensemble un **programme pour la transition écologique de nos territoires euréliens** en :

- Facilitant les liens entre les habitants pour agir ensemble et prendre conscience de notre destin commun.
- Partageant nos expériences et idées, pour se former collectivement, sur les différents axes de travail thématiques identifiés. Ainsi nous élaborerons une stratégie générale des territoires pour la transition écologique, Eure&Loir 2036, dotée d'une boîte à outils d'actions à décliner localement, selon les spécificités des territoires.
- Agissant localement par des initiatives simples et porteuses d'espérances (échanges des bons plans, groupes d'achat, annuaire des commerçants proposant des produits locaux, cafés associatifs, tiers lieux rencontres culturelles...).
- Soutenant les luttes écologiques dans notre département (A154, Amazon à Illiers-Combray, sauvegarde des arbres et parcelles végétales...).

Tout le monde peut participer à cette élaboration, quels que soient vos votes (ou abstentions) nationaux, le principal est de partager un objectif commun : **avoir un avenir viable pour nous, nos enfants et petits enfants** dans un monde où le dérèglement climatique bouleverse la vie quotidienne.

Un comité de pilotage rassemblera les idées et propositions pour faire évoluer les documents et préparer des ateliers territoriaux (organisés de manière souple par les citoyens) pour les approfondir. Il labellisera des initiatives locales dans toute l'Eure et Loir.



Pourquoi objectif 2036 ?

Les élections municipales de 2026 permettront, nous l'espérons, l'élection d'un maximum d'élus partageant ces objectifs et mettant en place des plans d'actions. Il ne s'agit pas de présenter des listes aux municipales pour s'opposer mais pour agir en associant tous les habitants : après 10 ans de mandature le résultat sera visible et des territoires seront dans la transition au bénéfice de tous.

Les élections départementales de 2028 permettront de changer l'orientation néfaste de sa majorité actuelle (cf le document du Conseil Départemental, vision stratégique 2040) qui amène l'Eure et Loir, et ses habitants, droit dans le mur du dérèglement climatique. En 8 ans, nous engagerons ce département pour en faire un leader de la transition écologique, au profit de tous ses habitants.



Valeurs et principes

Nous sommes des républicains qui agissent dans la tradition de notre République mais aussi des citoyens européens et du monde, car le dérèglement climatique se moque des frontières.

- **Liberté** : liberté de disposer de soi, de penser, de s'exprimer, d'agir, de créer, d'entreprendre, d'innover, d'aimer, de détester ou de blasphémer ...
- **Égalité** : en droit et en devoir de tous les citoyens et tous les territoires (≠égalitarisme) ...
- **Fraternité et solidarité** : lien universel entre les Hommes, elle nous invite à ne laisser personne sur le bord du chemin ...
- **Laïcité** : Elle assure la liberté de conscience de chaque citoyen, l'égalité de tous devant la loi et l'émancipation des individus, en ce sens elle n'est pas une opinion mais un pilier de notre démocratie.
- **Universalisme** : Nous refusons toute forme de communautarisme, de clientélisme ou de repli identitaire.
- **État de droit** : Notre attachement à l'état de droit, garant de la démocratie, ne retire rien de notre volonté de faire évoluer la société comme la législation.

Nous voulons favoriser **la démocratie participative et l'engagement des citoyens dans la vie publique** : associer les citoyens aux processus de prise de décision (commissions municipales ou des communautés de communes, commissions consultative pour de nouveaux projets) en laissant le dernier mot aux élus, tout en ayant la possibilité d'organiser un référendum local (y compris d'initiative citoyenne selon des modalités de bon sens) si désaccord.

L'écoute, l'honnêteté et le respect doivent imprégner tous nos débats et actions.